



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-72924>

Département(s) de publication : **64, 40**

Annonce n° **24-72924**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS - HÔPITAL MARIN DE HENDAYE (038)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26750045201928

Ville : Hendaye

Code postal : 64701

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 64, 40

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : TRAHEND2405

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mme BART Delphine, Pouvoir Adjudicateur

Adresse mail du contact : Hnd-cellule-des-marches@aphp.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 559482692

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Formulaire DC1 ou équivalent et déclaration sur l'honneur mentionnée à l'article R.2143-3 du code de la commande publique et l'ensemble des documents demandés à l'article 2.1.1 du règlement de consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Formulaire DC2 ou équivalent. En complément du DC2, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019. Se référer à l'article 2.1.1-4e du règlement de consultation, joint aux documents de la consultation.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019. Se référer à l'article 2.1.1-5e du règlement de consultation. Le candidat devra également produire un dossier d'offre technique et financière (se référer à l'article 2.1.2 du règlement de consultation).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 12/07/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sur 100 points (se référer à l'article 4.2 "jugement des offres" du règlement de consultation) sont : 1er critère - Valeur technique (au regard du mémoire technique) : 50 Points - 2e critère - Prix des prestations : 45 Points - 3e critère -Performance en matière de développement durable : 5 Points

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance préventive et corrective des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) des bâtiments de l'HÔPITAL MARIN DE HENDAYE

Code CPV principal - Descripteur principal : 50610000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Maintenance préventive et corrective des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) des bâtiments de l'HOPITAL MARIN DE HENDAYE. Le marché est conclu pour une première période d'un (1) an à compter de sa date de notification. Il est reconductible trois (3) fois. La durée totale du marché ne peut excéder quatre (4) ans. Les caractéristiques juridiques et techniques des prestations à réaliser sont définies dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A. P.) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) et ses annexes, joints aux documents de la consultation.

Lieu principal d'exécution du marché : Hendaye

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite du site est obligatoire et conditionne la validité de l'offre. Les visites individuelles sont programmées du 01 juillet 2024 au 05 juillet 2024 inclus sur rendez-vous préalable. Les modalités d'organisation de la visite sont décrites à l'article 7.2 du règlement de consultation.

Autres informations complémentaires : Pour tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent poser leurs questions, sur un fichier informatique type Word ou PDF, au plus tard le 09 juillet 2024 à 18H à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> au niveau de cette consultation dans la section « Questions ». La cellule des marchés publics transmettra les réponses à ces questions au plus tard le : 10 juillet 2024 à 18H via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée par les candidats lors du téléchargement du dossier sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/06/2024